



La Lettre de Béruges



Bonnes fêtes
de fin d'année

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 10 novembre 2021

► ENFANCE JEUNESSE

Evolution de l'accueil de loisirs sur Béruges durant les vacances scolaires

Sur les périodes de vacances scolaires, les petits Bérugeois de moins de 6 ans sont accueillis au centre de loisirs de Vouneuil, et les 6-14 ans au centre de loisirs de Béruges. La fréquentation de cet accueil sur Béruges est modeste, son financement par la commune est élevé :

- En moyenne 11 à 12 enfants accueillis par jour,
- Un reste à charge pour la commune d'environ 450€/jour d'ouverture (une fois déduits les subventions de la CAF et le paiement des parents). Pour comparaison, le reste à charge de l'accueil de loisirs de Vouneuil est autour de 115€/jour.

Ce faible nombre d'enfants ne permet pas de constituer des groupes d'âges pour proposer aux enfants des activités plus adaptées.

Le récent départ pour mutation du directeur de notre accueil de loisirs conduit le Conseil à se questionner sur l'évolution de ce service : faut-il maintenir l'accueil des enfants de plus de 6 ans à Béruges, ou bien faut-il renforcer la mutualisation existante avec la commune voisine de Vouneuil sous Biard ?

L'incidence pour les familles serait :

- Une moindre proximité : temps de trajet de 7 à 10 minutes pour rallier le centre de loisirs de Vouneuil (contre 3 à 4 minutes actuellement pour rallier le centre de loisirs de Béruges).
- Une amplitude horaire un peu réduite : Béruges 7h30-19h, Vouneuil 7h30-18h30.

Un coût identique, les tarifs pour les familles sont les mêmes. L'incidence pour les enfants serait :

- Un environnement plus étendu, moins « familial ».
- Au profit d'activités par tranches d'âges plus adaptées et attractives.

La Commune de Vouneuil est en capacité d'accueillir sur leur centre de loisirs une douzaine d'enfants supplémentaires. Elle est favorable à l'extension de la mutualisation existante.

Le Conseil décide l'extension aux enfants de plus de 6 ans de la mutualisation de l'accueil de loisirs avec la commune de Vouneuil.

10 votes pour, 3 abstentions et 2 contre

► DECORATIONS DE NOËL

Comme chaque année, le centre-bourg de la commune va se parer de ses habits de lumière à l'occasion des fêtes de Noël. Les décorations seront installées début décembre par la Soréglies.

► QUESTIONS DIVERSES

Fin des travaux pour le pont du Pin

Avec de l'avance, les travaux de consolidation du pont du Pin se terminent. Les restrictions de circulation vont pouvoir être levées pour les véhicules jusqu'à 19 tonnes.

Point sur la procédure d'acquisition de l'immeuble sur la place de l'église, pour la relocalisation d'un bar commerce multi-services.

Signature prévue en décembre après 5 mois de procédure. Toutefois le retard pris pour conclure cette acquisition ne nous permettra pas de déposer avant la date limite de fin janvier un projet suffisamment abouti pour les demandes de subventions. L'année 2022 sera donc consacrée aux études des deux composantes de ce projet (extension de la boulangerie et relocation d'un bar multi-services) pour un dépôt des demandes de subventions en janvier 2023 et enfin les travaux de réalisation dans l'année 2023.

PROCHAIN CONSEIL & COMMISSIONS

► Prochain Conseil municipal : Vendredi 17/12 à 20h30

Ouvert au public, sauf si l'évolution de l'épidémie de COVID implique de nouvelles mesures sanitaires de restrictions. Plus d'informations sur le site de la commune quelques jours avant le conseil.

► Commission Information : Lundi 20/12 à 18h30

Contact : Commission.information@beruges.fr

// Dates à retenir

► Vœux de la municipalité :

Samedi 8 janvier 2022 à 11h00 dans la salle des fêtes
Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

Cérémonie du 11 novembre

Hommage rendu aux soldats morts pour la France au cours des cérémonies célébrées à Béruges et Quinçay le 11 novembre dernier, avec la **remise de la médaille d'argent à M Jean Raffin**.



Urbanisme

Nouveau service en ligne pour déposer vos demandes d'urbanisme

A compter du 1er janvier 2022, les habitants et professionnels des communes de Grand Poitiers, dont Béruges, pourront déposer en ligne leurs demandes d'urbanisme.

Un nouveau service en ligne

Ce nouveau service proposé par Grand Poitiers concerne :

- les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA),
- les demandes relatives à l'occupation et l'utilisation des sols (Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis de démolir, Permis d'Aménager, certificat d'urbanisme...).

Comment déposer une demande en ligne ?

Il suffit de se connecter à la page suivante : www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/demandes-durbanisme-en-ligne, puis de sélectionner l'objet de sa demande.

Attention : ce lien ne sera actif qu'à partir du 1er janvier 2022

Il vous faudra ensuite créer un compte afin de suivre l'évolution de votre demande et de conserver une trace des documents déposés.

Qui fait quoi ?

Les actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols sont déposés dans la commune où sont localisés les projets et relèvent de la compétence du Maire.

L'instruction de ces actes est ensuite confiée au service instructeur de Grand Poitiers quelles que soit les modalités de dépôt (papier ou numérique).

Le dépôt des demandes de manière dématérialisée permettra un gain de temps lors de l'instruction des dossiers.

Quelle est la réglementation à ce sujet ?

Au niveau national, seules les communes de plus de 3500 habitants doivent proposer un télé service à leurs administrés ; Grand Poitiers a fait le choix de proposer ce service à toutes les communes de la Communauté urbaine, quelle que soit leur taille.

Plus d'infos auprès du service urbanisme de la commune :
Madame Nathalie PROUST
ou Madame Pascale ASSEBAN, Ajointe à l'urbanisme.

Agriculture

Première Commission Agriculture

Comment pourrait-on rester fidèle à un projet de campagne sans rencontrer nos paysans bérugeois qui alimentent nos tables et entretiennent nos paysages.

Après des contretemps dus aux conditions sanitaires difficiles, nous nous sommes enfin rencontrés élus et agriculteurs, notre **Commission Agriculture Bérugéoise** est née le 3 novembre 2021.

15 personnes ont participé à cette première réunion, avec 8 agriculteurs présents ou excusés, un représentant de Prom'haies, une représentante de la Chambre d'Agriculture, les élus de Béruges.

Nous avons fait le point technique et juridique concernant les haies protégées sur Béruges avec Aurélie DELMAS et Vincent LAFITTE et constaté avec les agriculteurs que l'inventaire disponible au niveau du PLU devait faire l'objet d'une mise à jour. Dans l'ensemble les exploitants sont sensibles et bien équipés pour assurer la taille des haies et intègrent cette activité dans leurs travaux agricoles de production.

La circulation des convois agricoles sur Béruges doit également être regardée avec attention, l'itinéraire entre les parcelles passe souvent par le centre bourg et si aménagement il y a, il ne se fera pas sans rencontrer les agriculteurs concernés.

Le passage sur le Pont du Pin va repasser après réception des travaux à 19T.

Les échanges ont été fructueux. Agriculteurs et élus sont d'accord pour travailler ensemble afin de mettre à jour le plan des haies protégées sur Béruges.

Les exploitants habitants sur Béruges aideront les élus à compléter la liste des participants à cette commission avec les exploitants des communes voisines fermiers sur Béruges.

Une nouvelle rencontre sera programmée pour début 2022.



IntraMuros

Application à télécharger gratuitement sur téléphone mobile ou tablette, **pour recevoir les actualités de la commune et des associations en temps réel !**

Rejoignez les 215 abonné-e-s aux informations communales et alertes majeures !

Pour nous rejoindre sur INTRAMUROS :

- 1 Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone : Play Store ou Apple Store,
- 2 Tapez **IntraMuros** dans la barre de recherche et téléchargez l'application,
- 3 Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets,
- 4 Activez les notifications correspondantes aux informations que vous recevrez en temps réel.



FEPS « Les Castors de Béruges »

Fabien DUGRILLON 06 21 59 88 12

Les Castors de Béruges ont réussi à organiser la **25ème édition de la randonnée de la Bérugéoise** après une année quasiment blanche en manifestation. Les 1040 habitués et néophytes étaient au rendez-vous du 7 novembre : 560 randonneurs pédestres et 480 VTTistes ont profité des parcours préparés depuis plusieurs week-end. A ce titre **nous remercions les propriétaires qui nous ont ouvert exceptionnellement leur propriété** (parc du Château d'Épinay, parc de Souchon). L'organisation a été chamboulée par les conditions sanitaires, mais nous avons réussi, avec à l'aide de nombreuses associations, à proposer une édition à la hauteur du renom de la Bérugéoise.

Nous remercions le club de foot du FCVB pour le prêt des locaux de la buvette et d'une partie du stade. Béruges en Fêtes, Béruges Sport Nature, Valboivre, certains licenciés de la Chenille Bérugéoise, des membres du FEPS, et les nombreux bénévoles qui ont répondu présents. Pas de ravitaillement gargantuesque cette année, en raison des conditions sanitaires, mais un sandwich accompagné d'une bière à l'arrivée qui a ravi un grand nombre de randonneurs.

Merci aux nombreux Bérugéois et nombreuses Bérugéaises qui ont randonné.



Si tu es VTTiste ou Cyclotouriste, on te donne rendez-vous tous les dimanches matins à 9 h au stade Paul Mullon pour des sorties aux alentours de Béruges ou sur les randonnées organisées.

Nous vous souhaitons à tous, de bonnes fêtes de fin d'année 2021. Et, bons chemins...



FEPS Arts créatifs

Any Bordes 05 49 53 32 07
fepsartscreatifs@gmail.com

Le groupe de peinture peut encore grossir d'un.e ou deux adhérents.es !

Nous nous réunissons autour de Matilde Silveira, notre animatrice, le jeudi de 14h à 16h à la salle de la cure. Nous travaillons actuellement sur les objets insolites du jardin et notre deuxième thème sera les animaux. Nous abordons plusieurs techniques : étude au crayon, aquarelle, acrylique, collage, pastels, etc.

Adhésion annuelle : 140€ (+ 12€ assurance FEPS) mais on fera un prix pour les adhérents tardifs !

Pour s'inscrire, merci de contacter Any Bordes au 06 10 61 90 48 ou sur fepsartscreatifs@gmail.com



Amis du Patrimoine de Béruges

Michèle Lecaillon 06 88 18 70 53

museeberuges@gmail.com - 07 67 10 86 53

L'association mise à l'honneur aux rencontres du bénévolat



Le samedi 20 novembre, à l'occasion des « Rencontres du bénévolat », le trophée « **Coup de Cœur du Jury** » et un **chèque de 1000 € (offert par AG2R LA MONDIALE)** ont été remis à Jean-Pierre Chabanne par M. Alain Pichon, Président du Conseil Départemental.

Cette belle journée riche de rencontres était organisée par La Nouvelle République et AG2R LA MONDIALE, avec le soutien de la Préfète de la Vienne, du Conseil Départemental, des villes de Poitiers et Châtellerauld, de « Clémence et Antonin » et de « Duo Solutions ».

Les Amis du Patrimoine les remercient tous chaleureusement.



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
Facebook APE Béruges

Lors de la dernière réunion de l'APE, les membres présents ont choisi les livres qui seront offerts aux élèves en cette fin d'année. Un chèque de 2000€ a été remis à Madame Lacotte, directrice de l'école ; très contente elle remercie grandement l'APE.

Projets passés et à venir :

- 230 boîtes de madeines ont été commandées ; merci pour votre participation ! Une nouvelle commande sera proposée courant avril 2022.
- Présence de l'APE pour le carnaval de l'école qui aura lieu le vendredi 4 mars.
- Fête de la St Patrick le vendredi 18 mars à la salle des fêtes avec le foodtruck « FB- la frite belge » pensez d'ores et déjà à réserver votre soirée !
- Kermesse de l'école : l'APE est à la recherche de lots, il en faut à peu près 120 ; merci de nous aider dans cette quête. Un challenge du meilleur vendeur sera proposé.

Prochaine réunion le lundi 10 janvier à 20h30, salle Claudette autour de galettes des Rois et jus de pomme.

L'APE vous souhaite de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.



Football : FCVB

Philippe Lafanechère 06 88 73 79 67

La cohésion née de la fusion est plutôt réussie, les résultats sportifs sont à la hauteur des espérances pour cette première année d'existence de ce nouveau club. Du côté des seniors, l'équipe fanion se positionne dans le haut du tableau avec de belles performances mais la priorité des dirigeants est d'assurer l'accession de l'équipe 2 en troisième division. Pour l'instant, elle occupe la première place du classement avec une attaque de feu. L'équipe 3 n'en finit plus non plus de gagner ses matches et occupe maintenant la seconde place du classement. Du côté des féminines, elles progressent de sortie en sortie et elles ont obtenu leur première victoire de la saison contre les filles de Ligugé.

Pour permettre à tous ces joueurs de prendre du plaisir tous les weekends sur les terrains, beaucoup de bénévoles s'activent en coulisse pour l'organisation des compétitions mais aussi pour assurer l'équilibre financier de l'association. Après le succès de la soirée dansante organisée en octobre à la salle des fêtes de Béruges, le FCVB organise un réveillon de la Saint Sylvestre à Vouneuil sous Biard (voir Flyer joint dans la LDB).



Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, Ensemble construisons notre avenir »

Après la fusion « Football Club Vouneuil Béruges », mutualisation du centre de loisirs avec celui de V s/B

Conseil municipal du 10/11, seul point déterminant et pour lequel nous fûmes solidaires avec M. le Maire : la mutualisation enfance-jeunesse pendant les vacances scolaires avec Vouneuil sous Biard. La faible fréquentation, le quota minimum obligatoire de 7 enfants, les écarts d'âge rendant la mise en place des activités peu rationnelle, le lieu de passage vers Poitiers, le coût, les bons retours d'expériences passées et actuelles sont des paramètres qui à nos yeux incitent à la mutualisation.

La réalité du **projet de rachat de l'immeuble du « Phoebus »** est certainement proche, mais pas suffisamment pour monter et déposer un dossier d'aides et de subventions conséquent pour 2022. Une vision sur 2023 est donc plus légitime...

Commission agriculture du 03/11, première édition attendue. 18 agriculteurs interviennent sur la commune, seuls les 4 bérugeois furent conviés, une représentante de la chambre d'agriculture et l'association « Prom'haies ». Cours instructif (surtout pour les élus) sur la taille et l'entretien des haies. Puis présentation du projet de l'aménagement provisoire de la place et de la circulation des engins agricoles, l'étude reste à travailler...

Vie associative, coup de chapeau aux **Castors**, qui organisèrent la 25ème édition de « **La bérugoise** » avec succès. Plus de mille personnes à pied ou en VTT étaient au rendez-vous pour arpenter les bocages bérugeois, bravo !

gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr; ppuygrenier@beruges.fr



Horaires Bibliothèque

Les **Lundis et Mercredis** de 16h à 18h00 et les **Samedis** de 10h à 12h.

Vacances scolaires :

Uniquement le Samedi de 10h à 12h.

Les P'tites Annonces

Vide maison

Samedi 4 et dimanche 5 décembre

de 09h30 à 17h30 au **lieu dit le Pin à Béruges**.

Vaisselle, bijoux, vêtements femme et enfant (fille) de 0 à 2 ans, puériculture, jouets, vinyles, cd, livres, objets de déco, tableaux, photos et affiches encadrées...

Océane Mercier

Réveillon du nouvel an

Organisé par le Football Club Vouneuil-Béruges à la **salle R2B à Vouneuil sous Biard**. Animation par DJ Mix Fun 86.

Repas adulte : 70€. Repas enfant, jusqu'à 15 ans : 28€

Pass sanitaire obligatoire

Informations et réservations auprès de :

Boris Bretaudeau 06 15 18 19 43 bbretaudeau.esvb@gmail.com

Jean Luc Brin 06 17 26 64 30 jeanlucbrin86@gmail.com

Marlène DADU, réflexologue 07 82 92 15 03

En plus des séances individuelles, je vous propose des ateliers bien être et initiation à la réflexologie (automassage), en groupe de 4 personnes. Plusieurs dates tout au long de l'année, sans engagement. Chèques cadeaux à offrir !



Numéros utiles

• Mairie

05 49 53 32 54

• Urgence eau

05 49 41 91 91

• Médecin

05 49 53 27 27

• Infirmières

07 88 16 15 94

• Kiné

05 49 53 39 95

• Ecole

05 49 53 33 08

• Garderie

07 81 84 53 76

• Cantine

07 83 64 51 72

• Centre de Loisirs

05 49 03 35 26

• Petite Enfance

06 08 34 92 66

• Taxi

06 74 76 96 30

• La Poste

05 49 45 64 62